

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP 8e/14-07
Séance du 23 FEV. 2007

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

PROGRAMME F027 PLAN DE REVITALISATION DE L'ECONOMIE DANS LE HAUT-RHIN LANGUE ET CULTURE REGIONALES - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SITES BILINGUES

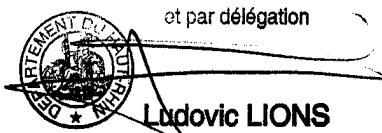
La Commission Permanente du Conseil Général,

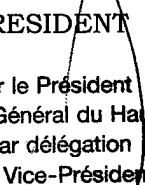
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-8e/05 du Conseil Général du 15 décembre 2006, relative au BP 2007 programme langue et culture régionales 2007,
- VU la délibération n° 2006/III-8e/10 du Conseil Général du 23 juin 2006 fixant le programme F027 - Plan de revitalisation - soutien au développement de nouveaux sites bilingues,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve la première liste du programme 2007 des subventions d'investissements scolaires du premier degré (soutien au développement de nouveaux sites bilingues) figurant en annexe au rapport pour un montant global de 30 000 €.
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 28 du budget départemental.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 01 MARS 2007
Publication 02 MARS 2007.....
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président


Rémy WITH